



Année scolaire 2018-2019

ORGANISATION DE LA RENTÉE DES CLASSES

Information aux représentants légaux

Lundi 03 septembre 2018 : rentrée des élèves de 6^{ème} :

- **Accueil des élèves des classes de 6^{ème} à 8h15** : appel dans la cour et prise en charge par les professeurs principaux toute la matinée.

Au programme : visite du collège, remise des manuels fournis par l'établissement, explication du règlement intérieur, de l'emploi du temps, du fonctionnement du collège, présentation de certains personnels...

Café d'accueil proposé aux parents de 08h30 à 09h00.

- Les élèves des classes de 6^{ème} auront **cours l'après-midi de 13h30 à 16h30.**

Pour cette journée de rentrée, les élèves amèneront leur agenda, un cahier de brouillon et leur trousse. Éviter de trop charger les cartables car tous les manuels seront remis. Ils devront être couverts dans les plus brefs délais.

Mardi 04 septembre 2018 : rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :

- **Accueil des élèves des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} à 08h15** : appel dans la cour et prise en charge par les professeurs principaux de 08h30 à 10h35.
Ensuite, les élèves auront **cours jusqu'à la fin de journée.**
- **Les élèves de 6^{ème} auront cours à partir de 10h35** (les cours de début de journée ne pourront être assurés car les professeurs faisant cours accueilleront leur classe de 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} jusqu'à 10h35).

① Constitution des classes :

Les classes sont composées par l'équipe pédagogique et éducative selon les principes suivants :

- ✓ Respect des principes de l'hétérogénéité et de la mixité des classes (étude du dossier scolaire),
- ✓ Équilibre entre le nombre de garçons et de filles dans chaque classe
- ✓ Équilibre de l'âge des élèves et du nombre de redoublants éventuels
- ✓ Brassage des élèves en provenance des diverses écoles primaires pour les classes de 6^{ème}
- ✓ Homogénéité des classes en termes de performances scolaires
- ✓ Si option, élèves répartis, si possible, sur plusieurs classes selon l'effectif.

Attention : les recommandations des professeurs des écoles, pour la constitution des classes, sont étudiées mais ne peuvent pas toujours être systématiquement prises en compte (contraintes d'emploi du temps).

Attention ! Aucune demande changement de classe ne sera acceptée !

Le Principal,
J. MATHIEU